

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES
DE



DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS

Séance intercommunale du 10.06.2021

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Cotting Philippe	Delley-Portalban
	Keusen Jean-Daniel	Delley-Portalban
	Elie Alexandre	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Sutter Eric	Gletterens
	.Leskuereux Emilie	Gletterens
	Folly Bruno	Collaborateur STEP
Excusé :	Hotz Patrick	Delley-Portalban
Lieu :	Bureau communal, Delley	

Objet du jour

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2020
3. Constitution du comité de direction et nomination du président du comité de direction et de l'assemblée des délégués
4. Présentation des comptes de l'exercice 2020
 - fonctionnement
 - Rapport de l'organe de révision
 - Approbation
5. Informations et divers

Point 1 – Ouverture de l'assemblée

M. Chambettaz salue cordialement les délégués de l'Association. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués et par insertion dans la Feuille Officielle.

M. Chambettaz procède à la présentation de l'ordre du jour approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

Point 2 – Approbation du procès-verbal

Les délégués, ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre 2020 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

Point 3 – Constitution du comité de direction et nomination du président du comité de direction et de l'assemblée des délégués

Nomination des délégués à la Step :

Commune Delley- Portalban :

- Guerry Claude-Alain, Elie Alexandre, Hotz Patrick

Commune Gletterens :

- Leskuereux Emilie, Savoy Nicolas, Leuenberger Nicolas

Nomination du comité de direction :

Comité Delley-Portalban :

- Cotting Philippe et Keusen Jean-Daniel

Comité Gletterens :

- Bongard Serge et Sutter Eric

Nomination du président de direction et des délégués et du personnel administratif

Les membres présents procèdent à la nomination de M. Serge Bongard, à l'unanimité.

Les membres présents procèdent à la nomination de Mme Magali Collaud en tant de secrétaire et caissière de l'Association intercommunale.

Point 4 – Présentation des comptes de l'exercice 2020

Présentation des comptes qui se soldent par une charge totale s'élevant à Fr. 495'247.56. La participation des communes membres s'élève à Fr. 461'985.96.

Quelques précisions sont fournies :

- 710.313.01 Dépassement du budget dû aux problèmes liés au COVID
- 710.315.00 Frais supplémentaires relatifs aux travaux exécutés par Bavatech.
(système MCR)
- 710.318.00 Frais supplémentaires relatifs aux analyses exécutées par le SEN.
- 710.436.01 Recettes supplémentaires de Fr. 10'000.00 (remboursement commune de Delley-Portalban - rectification)

A préciser qu'un amortissement supplémentaire de Fr. 30'000.00 est prévu pour l'année 2021.

Approbation des comptes

M. Bongard donne lecture du rapport de la société Multifiduciaire. L'opinion d'audit confirme que les comptes de l'exercice 2020 sont conformes à la loi ainsi qu'au règlement d'exécution de la loi sur les communes. L'organe de révision recommande d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

Les délégués, sans objection, approuvent les comptes de l'exercice 2020.

Point 5 – Informations et divers

Les délégués sont informés de l'engagement sur la base d'un contrat de durée déterminée de M. Stéphane Baudois en remplacement de M. Guyot. Le contrat est en cours d'élaboration ainsi que les conditions d'engagement à 50%. Un engagement à 100% sera envisageable à l'avenir en souhaitant qu'il suive les cours de formation nécessaires à la fonction. M. Chambettaz estime que 150% suffit pour l'instant.

Au niveau des contrôles, des tests sont effectués chaque semaine (métal lourd) et des analyses exécutées chaque jour pendant 3 mois par le bureau d'ingénieur de la future Step ainsi que le calcul des charges polluantes de chaque commune.

M. Cotting donne quelques renseignements sur la régionalisation soit que les procès-verbaux seront adressés aux communes. Micarna a l'intention de construire sa propre STEP pour l'assainissement des eaux industrielles et les eaux usées devront être déversées dans le réseau de la Step intercommunale. Le site Agrico ne serait pas favorable à cette situation dans le sens de la prise en charge de l'assainissement de toutes les eaux industrielles du site.

M. Gavillet fait part que l'ABV prévoit la création de deux pompages pour la fourniture de l'eau.

M. Nicolas Savoy soulève la question quant à savoir qui va payer quoi en sachant qu'une convention sera établie avec Micarna qui prendra en charge les frais supplémentaires.

M. Cotting précise que les statuts seront soumis aux communes membres cet automne pour acceptation.

M. Chambettaz soulève le fait des problèmes liés à l'approbation des zones dans le cadre de la révision du plan d'aménagement.

En outre, suite à une discussion, la step actuelle sera utilisée en station de pompage, soit 2 bassins seront maintenus en tampon.

M. Cotting précise que la commune d'Avenches n'est pas favorable avec le pot commun. Il précise également qu'aucune subvention n'est allouée par le canton de Fribourg.

A prendre conscience, également, qu'au vu des charges prévisibles, une calculation des taxes sera obligatoire devant être approuvée par les assemblées communales.

M. Folly déclare que la gestion de la Step se présente bien. Par contre, il est toujours constaté un trop plein de graisse à évacuer, soit à organiser deux fois par année. Le but est d'arriver à une évacuation à une fois par an tout en maintenant la fréquence des nettoyages.

Plus aucune question n'étant posée, M. Nicolas Savoy adresse ses remerciements à M. Chambettaz et à Mme Martin pour le travail effectué et leur collaboration durant toutes ces dernières années.

M. Bongard remercie ses collègues pour la confiance témoignée dans sa nouvelle mission de Président de l'Association.

Tous les remerciements sont également adressés par M. Chambettaz aux délégués, à ses collègues du comité de direction pour le suivi des travaux, à M. Folly pour le travail effectué avec sérieux et à Mme Martin pour sa collaboration durant toutes ces années.

La séance est levée et les délégués sont invités au Vieux-Four pour le verre de l'amitié suivi du repas.

Prochaine rencontre : à définir

Au nom de l'Association intercommunale

La secrétaire



J. Martin

Le Président



Ed. Chambettaz